

Nous savons parfaitement que d'ordinaire les cultivateurs prétendent qu'en fauchant tard, le foin subit par la dessiccation une diminution moindre, qu'il perd moins d'eau, et pour cette raison ils consentent à avoir un foin ligneux, dur, privé de ses feuilles qui en constituent les parties les plus nourrissantes et les plus appétissantes.

Ceux qui en agissent ainsi lorsqu'ils destinent leurs fourrages à la vente, auront certainement plus de matières à livrer à l'acheteur, et ce motif, quoique blâmable en conscience, n'est pas moins un stimulant énergique; mais si le trèfle est destiné aux besoins des animaux de la ferme, le même motif n'existe plus et dans ce cas-ci on ne trouve aucune excuse plausible.

Les anglais ne font pas la même faute, et ils savent très-bien choisir le moment favorable pour faire le fauchage de leurs prairies. Dans notre culture canadienne, on croit plus avantageux de suivre une route différente et on n'en recueille que des inconvénients.

En beaucoup de circonstances, les principes les mieux appuyés émis par la science ne peuvent pas être acceptés par la pratique; mais ce n'est pas le cas pour le sujet qui nous occupe: l'enseignement est très-net et très-précis; il n'y a pas à s'y tromper; et il n'en coûte pas plus de faucher en temps convenable que faucher plus tard.

D'un autre côté, le fauchage trop précoce pour le trèfle comme pour toutes les prairies n'est pas plus recommandable que le fauchage tardif.

« Il y a cependant, dit M. Eug. Gayot, une exception à cette règle générale, exception tirée de la nécessité de travailler à l'amélioration du produit de certaines prairies assises sur un fond humide, qu'on n'est pas disposé à assainir par un moyen plus expéditif et plus efficace. Alors il faut faucher de bonne heure, avant l'époque que nous avons soigneusement déterminée plus haut, car en les dépouillant on en expose la surface à toute l'intensité des rayons solaires qui en opèrent le dessèchement et permettent de recueillir, à la seconde coupe, des plantes qui ont poussé dans des conditions beaucoup plus favorables. »

Lorsque le moment convenable est arrivé, on abat le trèfle, dans ce but l'instrument le plus généralement employé est la faux; mais les faucheuses réussissent peu à peu à remplacer la faux.

Quel que soit l'instrument employé pour le fauchage, il est extrêmement important de couper le fourrage aussi près de terre que possible car quelques lignes de plus laissées à la souche de la plante sur toute la surface de la prairie diminuent le produit plus qu'on ne pense généralement. De plus l'herbe est plus touffue vers le collet des plantes et produit plus que le double ou que le triple en haut des tiges. D'ailleurs ces longues souches retardent beaucoup la croissance de l'herbe l'année suivante.

Cependant il arrive très-souvent que ces inconvénients sont plutôt le fait du faucheur que de l'instrument.

« Les faucheurs payés à la tâche, dit M. Eug. Gayot, à raison de tant par hectare, (prononcez arpent) ne sont pas toujours très-scrupuleux; ils expédient vivement la besogne, mais la rapidité du travail n'implique pas toujours ici sa perfection, ils coupent trop haut et laissent sur pied une masse considérable de produit qui aurait très-notablement accru le poids de la récolte. Bien qu'ils doivent raser le sol avec la faux, ils ne s'astreignent à cette obligation que lorsqu'on les surveille de très-près. On a conseillé, pour prévenir un si grand inconvénient, de payer les faucheurs à raison de 100 kilogrammes (200 livres) de fourrage sec, attendu qu'alors leur intérêt devient celui du maître. Cette combinaison demanderait à être étudiée de près, car le fanage est loin de donner toujours un foin également sec, également lourd par conséquent pour une quantité donnée

de matière nutritive. Dans les années humides, le fauchage pourrait ressortir à un prix excessif, et puis toutes les herbes fauchées ne sont pas toujours aisément converties en foin.

« Surveillez donc les faucheurs, afin qu'ils ne laissent pas dans le pré une partie du foin qui doit remplir le fenil et la grange ou grossir la meule. »

Un grand obstacle au fauchage convenable des prairies tant artificielles que naturelles, c'est la présence de petites pierres sur le champ. L'ouvrier court continuellement le risque de briser son instrument et fauche très-haut.

Lorsque les plantes ont atteint le développement convenable au fauchage, il faut examiner les pronostics du temps, afin de hasarder le moins possible. S'il y a indication de température variable, il ne faudra abattre que de petites étendues chaque jour; mais s'il y a apparence de beau temps continu, il faudra imprimer aux travaux une activité exceptionnelle, afin de mettre à l'abri le plus de fourrage possible.

Le fauchage est beaucoup plus facile lorsque les plantes sont mouillées et couvertes de rosée. Aussi les faucheurs ont-ils grand soin de commencer leur travail dès la pointe du jour. Mais si les plantes sont élevées et touffues, les ondains sont très-épais. Dans ce cas, ils s'échauffent promptement sous l'action des rayons solaires s'ils ne sont pas immédiatement étendus, ce qui indubitablement fera perdre au foin beaucoup de ses qualités. Il ne faut donc pas s'exposer à cette perte; pour cela, on ne fauchera de grand matin que les côtes et les endroits où l'air circule librement, et on réservera pour le haut du jour, après la chute de la rosée, les parties basses, où le foin est ordinairement plus épais et la rosée plus abondante.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières est sérieusement indisposé. Sa Grandeur a dernièrement nommé Mgr. Lafleche, évêque d'Anthédon, administrateur du diocèse.

L'adresse en réponse au discours du Trône n'a provoqué de discussion ni dans la Chambre des Communes ni dans le Sénat; elle a été votée presque aussitôt que proposé. Jusqu'ici les Communes ne se sont guère occupées de questions de routine, et, d'après ce qu'on peut prévoir actuellement, la session sera courte. Tant mieux: les mesures excellentes ne sont pas celles qui naissent au sein d'un flux de paroles: le sage parle peu, il entend à demi-mot, et il agit efficacement sans faire de longs discours. En général, rien de plus assommant que les longues dissertations faites sans nécessité, à contre-temps surtout, ce qui arrive souvent sous le régime parlementaire. Ce qui fait les affaires de l'amour-propre, de l'orgueil personnel est toujours contraire à l'intérêt public. De là on peut encore inférer, et avec grande raison, que toute guerre d'Allemand, comme on le dit, est peu profitable et qu'elle est même infiniment préjudiciable à celui qui la soulève. La modération en acte vaut bien mieux que la modération en théorie, que certaine modération en particulier qui ne repose sur aucun principe.

Nous avons parlé, dans notre dernière Revue, de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis. Le *Nouveau-Monde* assure que depuis la fin de février pas moins de quinze à vingt mille de nos compatriotes se sont acheminés vers les frontières. Il ajoute que le sud des diocèses de Montréal, de St. Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Québec sont presque entièrement dégarnis sur plusieurs points, et que plus tard ce sera le tour des populations du nord de ces diocèses. Chacun explique à sa manière (quelques-uns avec des idées de parti) le fait d'une émigration aussi considérable. Quant à nous, nous pensons que cette émigration est déterminée par plusieurs causes: une des principales.